



APRR

Section Syndicale « Autoroutes Paris Rhin Rhône »

36, rue du Docteur Schmitt - 21850 ST APOLLINAIRE - Tel : 06 07 89 94 76

Dijon, le 29 mars 2023

Thierry DECORSIER
Délégué Syndical Central
APRR

Monsieur Guillaume HERENT
Directeur général

Objet : Préavis de grève adressé par mail

Monsieur le Directeur général,

La prochaine mobilisation nationale sur les retraites en semaine se déroulera le jeudi 6 avril 2023. Comme les précédents, ce préavis ne vise pas l'entreprise en elle-même, mais l'intérêt général.

Devant l'attitude du gouvernement et des Assemblées en opposition avec tous les sondages d'opinion, y compris non syndicaux, nous sommes plus que jamais mobilisés pour que notre législation sociale soit au niveau attendu dans notre pays. Ce mouvement national perdure et nous n'en maîtrisons pas l'issue.

Sur les articles L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du travail, nous formulons un **préavis de grève pour le 6 avril**, de 00h00 à 24h00.

Outre les revendications nationales et nos successives orientées APRR, s'ajoutent :

- . Notre demande d'**un entretien de fin de carrière revu** dans son délai de réalisation, dans son contenu et dans sa finalité,
- . La **modification de l'agenda social** pour intégrer les mesures de mise en place de la réforme, quelle qu'elle soit, et théoriquement applicable dès la rentrée 2023,
- . L'A.E. « Aménagement des fins de carrières » inclus un article non promotionné à date : **ARTICLE III – : Adaptation du dispositif de mécénat de compétences**. La **CFE-CGC APRR était porteuse de ce sujet et attend concrètement une large promotion, donc application**, auprès des salariés âgés de 58 ans.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Délégué Syndical Central



Thierry DECORSIER

Copies : P. BILLARD, G. BAILLEMONT, E. PAYAN, D.S.E./R.S. CFE-CGC APRR et AREA

SECTION PROFESSIONNELLE APRR

15, rue de Londres
75009 Paris
Tél : 01 55 31 76 76 - Fax : 01 55 31 76 33
E-mail : contact@cgcbtp.com